



## **Fusion des Adjointes Techniques Le SNAPATSI saisit le Ministère de la Fonction Publique**

Le 22 Novembre 2012, une réunion relative aux fusions de corps dans la Fonction Publique d'Etat se tenait dans le cadre de l'agenda social.

Présent au titre des Fonctions Publiques CGC, le SNAPATSI a réaffirmé auprès de la Directrice Adjointe du Cabinet de la Ministre de la Fonction Publique sa volonté de voir mettre en œuvre la fusion des corps des Adjointes Techniques au sein du Ministère de l'Intérieur.

La Directrice a pris note de notre demande, en rappelant que dans certains ministères, il y avait des besoins évidents de fusion.

Bureau  
National  
01 55 34 33 20

***Le SNAPATSI garde son cap  
de travail et défend vos intérêts  
à tous les niveaux !***